

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENYLIA »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
CITE EX-RAN NON LOIN DU COMMISARIAT DU 2EME  
ARRONDISSEMENT, Lot 27, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENYLIA »

Objet : Achat et vente de biens immobiliers ;  
• Construction et aménagement de bâtiment ;  
• Commerce général ;  
• Prestation de service diverses ;  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
CITE EX-RAN NON LOIN DU COMMISARIAT DU 2EME

ARRONDISSEMENT, Lot 27, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle ENY NIABA MOUNIYA VALERIE-MARTINE  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02576 du 01/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17546/GTCA/RC/2023 du 01/03/2023

